

Connaître les pictogrammes de dangers

• Dangers physiques



J'explose



Je flambe



Je fais flamber



Je suis sous pression



Je ronge

• Dangers pour la santé



Je ronge



Je tue



J'altère la santé /la couche d'ozone



Je pollue



Je nuis gravement à la santé

En cas de grossesse

“ J'en informe mon médecin du travail. Des mesures de prévention particulières peuvent être nécessaires. ”



Nos actions

- Assurer un suivi médical adapté à votre activité et à votre santé
- Etudier votre poste de travail
- Améliorer votre qualité de vie et vos conditions de travail
- Favoriser le maintien en emploi



Besoin d'information ?

Connectez-vous sur notre site

www.prevaly.fr



Des questions ?

Contactez votre équipe Prevaly :
médecin du travail, assistant,
infirmier et préventeur



Vous êtes connecté ?

Suivez-nous sur les réseaux



prevaly
Votre partenaire
Prévention Santé Travail



Risque chimique dans les garages

Protégez-vous des CMR !



prevaly
Votre partenaire
Prévention Santé Travail

Service Communication Prevaly - 2023

Dans l'atelier

Vous êtes exposés à des **agents chimiques dont certains sont CMR**.

Exemples : solvants, peintures, huiles, fluides moteurs, carburants, gaz d'échappement, pneumatiques, plaquettes de freins...

Il y a deux types d'exposition :

- **Utilisation et/ou stockage** des produits
- **Emission** de substance (gaz, fumées, poussières de ponçage, aérosols, brouillards...)

Vous avez dit CMR ?

C comme Cancérogène

- H350 : peut provoquer le cancer
- H351 : susceptible de provoquer le cancer

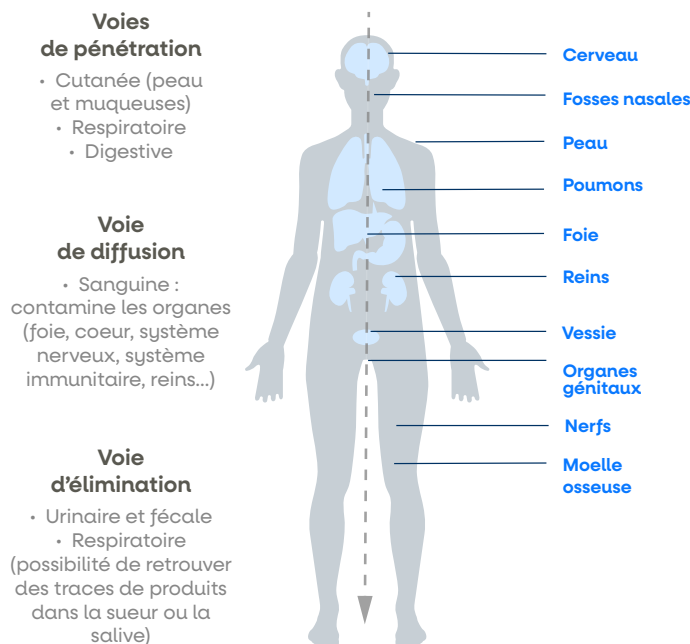
M comme Mutagène

- H340 : peut induire des anomalies génétiques
- H341 : susceptible d'induire des anomalies génétiques

R comme Reprotoxique

- H360 : peut nuire à la fertilité et au fœtus
- H361 : susceptible de nuire à la fertilité et au fœtus
- H362 : peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

CMR dans l'organisme : les organes cibles



Les CMR

Je reconnais LE PICTO des produits pouvant être CMR et JE ME PROTÈGE

Préservez votre santé

Les **équipements de protection collective (EPC)** et **individuelle (EPI)** sont là pour vous protéger.

Pour garantir leur efficacité, ils doivent être **utilisés et portés tout au long de l'exposition**.

Veillez à utiliser chaque équipement mis à votre disposition.

Les EPC

extracteur de gaz d'échappement, fontaine biologique, cabine à peinture, auto-laveuse...

Les EPI

adaptés aux tâches :

gants, masques, lunette de protection, combinaison...

À l'atelier

- **Ne pas fumer, boire ou manger.**
- **Se laver les mains** avec du savon, se doucher en fin de poste.
- **Ne pas s'essuyer** les mains sur la tenue de travail.
- **Fermer les bidons, les poubelles et autres récipients** pour éviter les émanations.

Pour votre tenue de travail

- **Séparer votre tenue de travail** de votre tenue civile dans les vestiaires.
- **Changer régulièrement votre tenue** de travail pour éviter de porter des vêtements imprégnés de poussières ou de produits chimiques.
- **Ne pas utiliser la soufflette** pour nettoyer votre tenue
- **Faire laver vos tenues** de travail hors du domicile.